

Séance du 17 Juillet 2025

Le dix-sept juillet deux mille vingt-cinq, vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Bruno CORON, Maire.

Date de convocation : 10/07/2025

Date d'affichage : 24/07/2025

Etaient présents : MM CORON Bruno, DUFORT Erik, PACARY Michel ; Mmes PAISANT Nadège, LESECQ Marie, BARBET Isabelle, LECHEVALLIER Blandine ; M. MARTIN Nicolas ; Mmes LEHAIRE Solange, MARIE Dorothée.

Etaient excusés : M. LECLERC Sébastien (procuration M. DUFORT) • Mme NORGUET Catherine (procuration Mme PAISANT) • Mme GERMAIN (procuration M. CORON).

Etait absent : M. LEPLEY Laurent.

M. MARTIN, nommé conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

Approbation du compte-rendu de la séance du 19 juin 2025 : M. CORON demande s'il y a des remarques. Aucune modification n'étant à apporter, il est approuvé à l'unanimité.

I. Convention de partenariat avec l'association Relais Solidaire (visa 18/07/2025)

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'il avait été décidé de passer une convention de partenariat avec l'association Relais Solidaire de Saint-Lô afin d'orienter les personnes en situation de précarité vers cette structure. En effet, les personnes pourront ainsi choisir ce dont elles ont réellement besoin (alimentation, produits d'hygiène, d'entretien, etc...). Les familles ne paieront que 20 % du prix de vente et la commune s'acquittera d'une participation de 2.60 € par bénéficiaire et par mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide de conventionner avec l'association Relais Solidaire situé Espace Associatif de l'Aurore Avenue des Sycomores à Saint-Lô;
- autorise le Maire à signer la convention et tout document relatif à cette affaire.

II. Aide Alimentaire (visa 18/07/2025)

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a été saisi d'une demande de colis alimentaire d'urgence pour une famille de Carantilly composée de 2 adultes et 3 enfants, cette famille ne pouvant attendre le colis de la Banque Alimentaire prévu le 29 juillet.

La Commission Sociale s'est donc réunie et a proposé de faire un colis comprenant de la viande, des légumes et des produits laitiers. Le montant du panier s'élève à la somme de 102.07 € et a été effectué au Centre E. Leclerc d'Agneaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve cette aide mais précise qu'elle doit rester exceptionnelle.

III. Affaires diverses

1/ L'association MINI BAC 50 de Coutances propose une animation gratuite sur l'étang le 14 septembre 2025 avec démonstration de bateaux télécommandés et diverses animations.

2/ Un nouveau marché de voirie avec les 5 communes (Carantilly, Canisy, Dangy, Quibou et St Martin de Bonfossé) a été signé le 16 Juillet 2025 pour la période 2025-2028. Le titulaire de ce marché est l'entreprise EUROVIA.

3/ Signature du Contrat Agglo- Commune : Les maires des communes concernées dont Carantilly, se sont réunis à Fervaches le 09 juillet 2025 pour la signature de leur contrat Agglo-Communes. Une aide de 50 € par habitant est accordée pour des projets d'investissement.

4/ Subvention FIR (Fonds d' Investissement Rural) du Conseil Départemental : Une réunion est prévue le 19 août prochain pour étudier le problème du conventionnement avec la Bibliothèque Départementale de Prêt et l'attribution de la subvention.

5/ M. le Maire informe le conseil qu'il a émis un avis défavorable au permis de démolir des 2 maisons au village du Poteau car la sortie de ces 2 habitations pourrait se faire sur le chemin communal puis sur la RD 29. Une copie de cet avis a été envoyée à M. GOSSELIN, député. M. PATIN habitant de la commune a également envoyé un courrier s'opposant à la destruction de ses 2 maisons pour raison personnelle.

6/ Salle de sports : En prévision de la rétrocession à la commune, les badges ont été retirés et remplacés par des clés. Une solution de gestion des clés est à l'étude par la commune (boîte à clés avec code).

7/ Le radar pédagogique installé à l'entrée de la commune sur la RD 29 à été démonté par l'employé communal car il est impossible de le remettre en route et récupérer les données. Il va falloir réfléchir à un système de ralentissement dans le bourg afin d'obliger les véhicules à ralentir au niveau de l'école.

8/ Suite à la signature de la convention avec AXA, une réunion d'information organisée par le groupe AXA ASSURANCES a eu lieu mercredi 16 juillet 2025 à Dangy à laquelle étaient conviés les habitants de Carantilly et Dangy.

9/ A la demande de Groupama, assureur de la commune, une visite des locaux du groupe scolaire en présence de M. PACARY a eu lieu le 8 juillet 2025. Il faudra installer des détecteurs de fumée et prévoir une convention de mise à disposition de la cantine avec le Syndicat Scolaire.

10/ La fête SAINT LOUIS organisée par le Comité des Fêtes aura lieu le dimanche 24 août 2025. A cette occasion une messe sera célébrée en l'église de Carantilly par le père LEONARD de la paroisse de Marigny. Pendant cet office, l'harmonium qui a été réparé sera béni. Après cette cérémonie un vin d'honneur sera offert par la commune place Pierre L 'ORPHELIN.

11/ La distribution du magazine CLIC destiné aux seniors sera effectuée par les membres de la commission sociale de la commune.

IV. Questions diverses

// M. DUFORT informe sur l'avancée des travaux de la nouvelle salle intergénérationnelle : la couverture est terminée ; le maçon est dans les délais ; le menuisier doit commencer semaine 30 ; début août le ravalement extérieur devrait être terminé.

Les travaux du groupe scolaire avancent bien également, toute les fenêtres sont posées. L'entreprise va mettre une deuxième équipe sur le chantier pour que tout soit terminé pour la rentrée des classes. M. DUFORT suggère de remplacer les plinthes initialement prévues en bois par du PVC. La plus-value est de 262.68 € TTC. Le Conseil accepte.

2/ Mme LESECQ informe du départ de Solène (cantine et garderie) et Nathalie (surveillance car et cantine et ménage) sur le site de Carantilly : 2 nouvelles personnes ont été embauchées pour les remplacer.

3/ Mme PAISANT remercie la commune pour l'éparage du chemin pédestre de la Vieille Rue avant la randonnée du 29 juillet avec l'association Famille Rurale.

4/ Mme LECHEVALLIER demande où en est l'installation des supports à déjections canines à l'étang. M. le Maire informe que 3 supports sont fabriqués et prêts à être installés et que la commune est en attente de la livraison des sacs.

5/ Le jeune Dylan a livré le bac à fleurs en bois le 27 juin dernier. Un article lui sera consacré dans le prochain bulletin. Une première réunion de la commission information est prévue le 11 septembre à 19H40 à la mairie.

6/ La prochaine réunion de Conseil est fixée le jeudi 18 septembre 2025 à 20H à la salle de réunion de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H15.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Bruno CORON 	Le Secrétaire, Nicolas MARTIN 
Erik DUFORT	Isabelle BARBET
Michel PACARY	Blandine LECHEVALLIER
Laurent LEPLEY Absent	Catherine NORGUET PP Mme PAISANT
Nadège PAISANT	Honorine GERMAIN PP M. CORON
Sébastien LECLERC PP M. DUFORT	Solange LEHAIRE
Marie LESECQ	Dorothée MARIE

